

## EN SAVOIR PLUS

Pour mieux comprendre la réhabilitation : un programme global d'interventions pour améliorer votre logement et votre résidence.

Consultez la page dédiée sur notre site internet [ozanam-hlm.fr](http://ozanam-hlm.fr).

**Les rencontres collectives seront organisées durant la période de travaux.**

Elles sont importantes pour connaître l'avancement des travaux et pour nous permettre de donner le même niveau d'information à tous.

*Une réhabilitation est propre à chaque résidence et à chaque logement.*

*Elle dépend :*

- des caractéristiques de votre appartement,
- l'organisation et de l'ordonnancement des travaux,
- des dispositions spécifiques qui seront prises par les responsables de l'opération de réhabilitation.

## VOS NOTES

## VOS CONTACTS PAR THEMATIQUE

🔗 **L'accès à votre logement**

-----

-----

🔗 **La gestion des agencements pour la réalisation des travaux**

-----

-----

🔗 **La gestion d'un désordre lié aux travaux**

-----

-----

🔗 **Autres réclamations**

-----

-----

📧 Utilisez la boîte aux lettres spéciale « conduite des travaux » présente sur le site

ou

✉ L'adresse mail [rehab@ozanam-hlm.fr](mailto:rehab@ozanam-hlm.fr)

## L'accompagnement à la réhabilitation

*en site occupé*



Guide du locataire

Année 2023

# LES 3 ETAPES DE LA REHABILITATION

## 1 LA PHASE PREPARATOIRE

Votre résidence a été choisie pour bénéficier d'une réhabilitation.

Il s'agit pour nous d'entretenir le bâti et d'améliorer à la fois les parties communes et les parties privatives.

**C'est donc une action globale qui sera menée pour modifier votre cadre de vie.**

Vous êtes essentiel pour que cette opération immobilière soit une réussite.

Les équipes d'OZANAM procéderont de la manière suivante :

- une réunion collective pour vous informer des travaux qui seront réalisés,
- une information sur la date de début des travaux,
- des rencontres de suivi des opérations avant de clôturer le chantier.

*OZANAM a établi une programmation de travaux pour réhabiliter près de 2 000 logements dans les prochaines années.*

## 2 LA REALISATION DES TRAVAUX

Les étapes indispensables pour faciliter la réalisation des travaux :

### 1] Préparer votre logement

Après avoir reçu votre programmation de travaux personnalisé, un état des lieux préalable sera effectué avec nos équipes. Elles vous guideront dans la préparation de votre logement afin de faciliter les circulations.

### 2] Organiser votre intérieur

En fonction des travaux à réaliser, vous devrez libérer les murs ainsi que le carrelage de tous les objets et autres aménagements (étagères, tableaux, etc.).

Les intervenants sont à votre écoute pour vous faciliter la compréhension des espaces à libérer. Nous vous invitons à vous rapprocher de vos proches pour vous aider à vous organiser si besoin.

### 3] Gérer le traitement technique

Certains travaux peuvent occasionner des gênes et des inconforts (poussières, bruits, etc.). Nous vous demandons de bien vouloir prendre les dispositions adéquates pour vous protéger vous et vos proches.

Eloignez les objets fragiles ou précieux. OZANAM déclinera toute responsabilisation en cas d'incident.

*Le locataire est contractuellement tenu de laisser pénétrer les personnes mandatées par le propriétaire pour faire réaliser les travaux.*

## 3 LA RECEPTION DES TRAVAUX

Au terme de la réalisation des travaux prévus, une visite de réception aura lieu en votre présence.

**Cette étape est indispensable pour finaliser notre intervention dans votre logement.**

### ATTENTION

*Il s'agit d'un véritable projet à gérer pour vous, client. Les durées de travaux sont précisées à titre indicatif, elles ne constituent en aucun cas des engagements de réalisation à date.*

